

## QUESTIONS SUR LA REPENTANCE CORPORATIVE

L. B., 11 octobre 2005

"Qu'est-ce que la repentance collective ; le Seigneur ne cherche-t-Il pas notre repentance individuelle ?

Dans une certaine mesure, nous partageons tous des attitudes et des schémas de pensée avec le groupe socioculturel auquel nous appartenons - et nous appartenons tous à une communauté, une époque, un groupe religieux, une ethnie, une profession, une tranche d'âge, etc. Nous avons du mal à reconnaître ce fait, car pour nous, seule la particularité personnelle est évidente, mais beaucoup moins l'identité du groupe. Et il nous est encore plus difficile de prendre conscience de notre responsabilité dans les décisions ayant des implications morales auxquelles nous participons de manière collective, car nous sommes imprégnés de ce processus naturel, automatique et inconscient par lequel nous acceptons l'esprit même du groupe auquel nous nous identifions, comme étant la "normalité". Nous nous sentons à l'aise au sein d'une communauté ou d'un groupe dont nous partageons les attitudes de manière plus ou moins réfléchie. Mais ce dont nous ne nous rendons pas compte peut être très frappant, voire même surprenant, pour ceux qui nous observent sous un autre angle.

Il est plus facile de comprendre notre responsabilité individuelle lorsqu'elle découle d'une décision personnelle, mais lorsque notre responsabilité découle d'une attitude partagée de longue date avec la majorité de nos compagnons ou de nos prédécesseurs, notre perception de la responsabilité s'affaiblit ou disparaît. Le danger est encore plus grand lorsque notre attitude ne s'est pas encore concrétisée de manière tangible – du moins à nos yeux – par des actes objectivables qui attirent l'attention.

Le concept de repentance collective est mieux compris lorsque l'on réfléchit au type de situation qui le rend nécessaire. Comme le suggère la question, la repentance est toujours une attitude de l'*individu*, la réponse correcte à la conviction de culpabilité apportée par le Saint-Esprit. Cependant, cette conviction peut correspondre à des péchés de type corporatif, où la perception de la responsabilité de la personne est brouillée pour les raisons précédemment mentionnées. Mais il ne s'agit pas d'une question imaginaire : le péché corporatif est un concept strictement biblique. Lisez, par exemple, Lévitique 4 : 13-21, qui illustre l'une des quatre situations possibles nécessitant l'office du sacrificateur - l'expiation - pour obtenir le pardon : le cas d'un péché de la congrégation. C'est une situation clairement différenciée de celle d'un pécheur individuel (verset 27), qui est une autre des quatre situations mentionnées.

Les dirigeants juifs de l'époque du Christ protestaient ainsi : "Nos ancêtres ont tué les prophètes, mais *nous ne l'aurions jamais fait et nous n'y aurions jamais consenti.*" Jésus leur répondit : "Puisque c'est votre attitude, vous démontrez avoir le même esprit qu'eux et vous participez corporativement à leur culpabilité".

Nous savons que Jésus ne s'est pas trompé dans Son diagnostic, car ils ont par la suite démontré leur attitude en crucifiant non pas un prophète, mais le Messie lui-même. Mais notez qu'il n'y avait que deux possibilités : (1) confesser qu'ils partageaient effectivement cet esprit de persécution des prophètes vivants tout en professant vénérer les morts - auquel cas ils auraient échappé à cette culpabilité par une confession et une repentance corporative correspondante - ou (2) nier cette réalité. Malheureusement, c'est ce qu'ils ont fait.

S'ils avaient choisi l'option (1), ils auraient expérimenté de ce que nous entendons par repentance corporative, et ils auraient brisé cette chaîne sinistre par laquelle, génération après génération ils ont maintenu - bien que cachée - leur inimitié envers Dieu, manifestée par la persécution des messagers célestes que le Seigneur, dans Sa miséricorde, leur avait envoyé.

La repentance corporative ne signifie pas se repentir *collectivement* de quelque chose, mais se repentir *individuellement* des péchés de caractère corporatif, c'est-à-dire relatifs au CORPS du Christ, à l'Église. Quiconque utilise le mot COLLECTIF pour se référer à la repentance CORPORATIVE, montre qu'il n'en a pas compris le sens réel. La "repentance corporative" N'est PAS l'équivalent d'une déclaration institutionnelle, bien que dans l'histoire sainte elle ait été exprimée de cette manière à plus d'une occasion (Ninive, Néhémie, Ezéchias, etc.). Le terme "corporatif" NE se réfère PAS au corps dirigeant de l'institution, sinon à la relation de chaque membre du "corps" avec les autres, avec l'Église dans son ensemble. Évidemment, les dirigeants sont un élément crucial de cet ensemble.

Le terme *collectif* n'exprime pas ce concept, mais simplement la somme des actions. Il s'agit en quelque sorte d'un pluriel, d'une somme, puisqu'il s'agit de plus d'un individu. Le concept de "corporatif" n'est pas équivalent à une somme algébrique d'actions ou d'attitudes.

Prenons le cas de Daniel ou de Néhémie. Dans les deux cas, il s'agissait d'une confession et d'une repentance personnelles (et non *collectives*), mais c'était le type de confession et de repentance dans lequel l'individu INCORPORE la culpabilité d'un peuple, d'une nation - des autres - sur lui-même ; se voyant en eux, partageant leur culpabilité et reconnaissant sa propre identité avec la leur. Le terme *collectif* exprime une idée différente de celle de *corporatif*.

Il y a un facteur de première importance dans la repentance corporative qui la différencie de l'intercession commune. Notez ces versets :

"Ils confesseront leurs iniquités et les iniquités de leurs pères, les transgressions qu'ils ont commises envers moi." (Lévitique 26 : 40).

"Ceux qui étaient de la race d'Israël, ... se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères." (Néhémie 9 : 2).

"Éternel, nous reconnaissons notre méchanceté, l'iniquité de nos pères ; car nous avons péché contre toi." (Jérémie 14 : 20).

Dans ces versets et dans beaucoup d'autres similaires, nous voyons la confession et la repentance, mais *l'élément historique* se détache : l'implication des "pères". Il n'y a pas de véritable confession ou repentance authentique de la part d'une génération à moins qu'elle ne reconnaisse les racines de sa situation défavorable dans l'attitude de ses ancêtres (souvent marquée par l'incrédulité/la rébellion). En tant que peuple, nous ne pouvons pas nous "tourner" vers Dieu sans comprendre que nous devons nous tourner spécifiquement vers "*Celui dont on s'est profondément détourné*" (Ésaïe 31 : 6) dans le passé. Il y a une chose que le peuple de Dieu ne doit jamais oublier :

*"Avez-vous oublié les crimes de vos pères, les crimes des rois de Juda, les crimes de leurs femmes, vos crimes et les crimes de vos femmes, commis dans le pays de Juda et dans les rues de Jérusalem ?"* (Jérémie 44 : 9).

Cela s'applique directement et inévitablement au peuple moderne d'Israël. Pendant combien de temps allons-nous continuer à rêver que nous avançons, tout en refusant de reconnaître qu'à l'époque de 1888, "nous" - nos pères à la direction de l'œuvre - nous avons rejeté le Saint-Esprit, nous avons rejeté le Grand Cri et la pluie de l'arrière-saison en rejetant le message que le Seigneur nous avait apporté dans Sa miséricorde, par les pasteurs A.T. Jones et E.J. Waggoner ? Pendant combien de temps allons-nous continuer à chercher à nier ou à ignorer notre histoire confessionnelle comme si rien ne s'était passé en 1888 et comme si notre situation actuelle était idéale ?

Il n'y a aucun moyen qu'une génération comprenne son présent et entrevoit son avenir si ce n'est en reconnaissant son passé pour ce qu'il a vraiment été, et ce qu'il signifie pour le présent. Notons cet épisode où Dieu dit à Son prophète Jérémie :

*"Et toi, fils de l'homme, jugeras-tu, jugeras-tu la ville sanguinaire ? Fais-lui connaître toutes ses abominations !"* (Ezéchiel 22 : 2).

Comment pourrait-Il "juger" la qualité spirituelle de Son peuple, qui avait pathétiquement confié dans Sa justice, et lui montrer sa véritable condition ? Notre condition spirituelle est définie, ou du moins révélée, par l'évaluation de notre passé, des générations qui nous ont précédés :

*"Veux-tu les juger, veux-tu les juger, fils de l'homme ? Fais-leur connaître les abominations de leurs pères !"* (Ezéchiel 20 : 4).

L'évaluation correcte de notre histoire, l'incorporation à notre confession et repentance de la rébellion de nos générations précédentes est un fait biblique incontestable, comme nous l'avons vu dans les versets cités. Notez que confesser les péchés de nos pères - de nos ancêtres dans la foi - et nous repentir pour eux, NE peut en aucun cas faire partie ou être une facette de *l'intercession*. Le concept d'intercéder *pour les morts* est totalement étranger à l'enseignement biblique. En fait, il s'agit d'un enseignement propre au paganisme, qu'il soit ou non déguisé en christianisme.

Dans la prière d'intercession par antonomase<sup>1</sup> de la Bible, dans Jean 17, le Christ inclut Ses contemporains (verset 9), ainsi que ceux qui connaîtront et embrasseront l'Évangile dans un avenir immédiat ou lointain, y compris nous (verset 20). Mais nous ne voyons pas le Christ intercéder pour les morts, pour les générations qui l'ont précédé. La repentance corporative INCORPORE un élément distinctif qui ne fait pas partie de l'intercession.

Nous le voyons dans Daniel 9, qui a fait "confession, disant" entre autres choses :

"Nous n'avons pas écouté tes serviteurs, les prophètes, qui ont parlé en ton nom à nos rois, à nos chefs, à *nos pères*, et à tout le peuple du pays." (verset 6).

"Seigneur, à nous la confusion de face, à nos rois, à nos chefs, et à *nos pères*, parce que nous avons péché contre toi." (verset 8).

"... à cause de nos péchés et *des iniquités de nos pères*, Jérusalem et ton peuple sont en opprobre à tous ceux qui nous entourent." (verset 16).

Celui qui ne veut voir que l'intercession dans cette formidable prière, prétend qu'il est impossible que Daniel intercède pour les morts. Ce que fait Daniel, c'est faire preuve de clarté spirituelle, en reliant à juste titre la situation déplorable de son peuple dans le présent à celle des générations précédentes, et en l'intégrant dans sa confession et sa repentance, qui prend une valeur particulière compte tenu du fait que Daniel "*a confessé des péchés qu'il n'avait pas commis*" (AFC 237.2). C'est CELA la repentance corporative.

Nous devons réexaminer notre histoire à la lumière des conseils du Témoin fidèle et de l'Esprit de prophétie. C'est le Témoin fidèle qui nous appelle à la repentance.

Lorsque le Saint-Esprit nous convainc de péché, nous découvrons que nous sommes coupables de bien d'autres péchés que ceux que nous avons "commis" de manière visible. Il y a des péchés que nous aurions commis si nous en avions eu l'occasion et si les circonstances l'avaient permis. Lorsque d'autres les commettent, nous sommes tentés de penser que nous sommes différents et meilleurs qu'eux. Mais en réalité, ils nous rendent un grand service si nous les analysons avec l'esprit approprié, car ils peuvent nous faire comprendre que ce que nous pouvons mépriser ou abhorrer chez les autres est ce dont nous sommes très capables, et que peut-être nous n'avons pas commis par manque de capacité ou d'opportunité, ou simplement parce que nos tentations sont différentes de celles des autres.

Une attitude de repentir corporatif nous permet de sympathiser avec ceux qui errent, et de les aider efficacement, non pas depuis un échelon supérieur de sainteté imaginaire, mais à partir d'une identification plus compréhensive et fraternelle. Nous coopérons à leur repentance, et leurs erreurs ouvrent nos yeux à la nécessité de notre repentir "corporatif". Ai-je contribué, par mon désintéressement ou mon manque de sympathie chrétienne, à la chute de mon frère ? Ai-je toujours donné le meilleur

---

<sup>1</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/antonomase>.

exemple ? L'attitude opposée à celle de Daniel dans sa repentance corporative est la suivante : "Il est vrai que d'autres ont péché ; mais Seigneur, observe que je n'y suis pour rien, je suis meilleur qu'eux". C'était la prière typique des pharisiens, et à cette attitude on peut ajouter : "Je suis meilleur qu'eux". C'était la prière typique des pharisiens, et les paroles d'Ésaïe 65 : 5 et de 1 Jean 1 : 9-10 s'appliquent à cette attitude. Le reproche fait à Caïn, qui s'est exclamé : "Suis-je le gardien de mon frère ?", s'applique également à cette attitude. L'attitude de repentance corporative brise cette barrière détestable entre "eux" et "nous", peu importe à qui chacune des expressions fait référence (dirigeants-laïcs, conservateurs-libéraux, etc.).

On peut lire dans Deutéronome 1 comment Moïse, approchant de sa mort, après le séjour du peuple d'Israël dans le désert, récapitula l'histoire devant la nouvelle génération qui allait posséder Canaan, en lui rappelant comment le Seigneur lui avait dit, au pied du mont Sinaï, de monter et de prendre possession du pays (versets 6-8). Mais, au lieu de croire et d'agir en conséquence, ils ont envoyé des espions et se sont endurcis dans l'incrédulité. Il s'ensuivit quarante longues années d'errance dans le désert. Mais notez que parmi les auditeurs qui écoutaient maintenant Moïse, pratiquement aucun ne participa personnellement à ces événements, car cette génération était déjà tombée dans le désert. Seuls Caleb et Josué entrèrent finalement dans la Terre promise. Néanmoins, Moïse leur rappelle : "*Mais vous ne voulûtes point y monter, et vous fûtes rebelles* " (verset 26), "*Vous murmurâtes dans vos tentes* " (verset 27), "*vous n'eûtes point confiance en l'Éternel, votre Dieu*" (verset 32). Ce n'est là qu'un des nombreux exemples de péché/culpabilité corporative dans les annales sacrées, et il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. En effet, comme en tant d'autres occasions, Dieu a traité ces péchés de manière corporative : tout le peuple a dû errer pendant 40 ans dans le désert (Moïse inclus).

Si vous réfléchissez à la signification de ce qui précède, vous pouvez voir que chaque être humain a besoin de se repentir pour sa participation à la crucifixion du Fils de Dieu. À première vue, cela ne semble pas évident, mais chaque fois que nous cédon à l'esprit de haine envers l'un de nos semblables, chaque fois que nous haïssons l'un d'eux, ou chaque fois que nous le traitons avec partialité, froideur ou injustice, nous donnons la preuve que les soldats qui ont crucifié Jésus n'étaient rien d'autre que nos délégués (voir Matthieu 25 : 40). Nous sommes tout aussi responsables de la crucifixion de Jésus que les interlocuteurs du Seigneur lorsqu'Il les a rendus responsables du sang versé, depuis celui d'Abel jusqu'à celui de Zacharie, qui vécut 800 ans avant l'auditoire auquel Jésus a adressé ces paroles. Ce n'est que par notre confession personnelle et notre repentir corporatif que nous pourrons effacer cette culpabilité qui transcende non seulement les individus qui composent le "peuple de Dieu" d'aujourd'hui, mais aussi les générations passées.

Il ne s'agit donc pas d'une repentance *collective*, mais d'une reconnaissance personnelle que "*ce qui est bon,... n'habite pas en moi*", et que "*l'affection de la chair est inimitié contre Dieu*" (Romains 7 : 18 et 8 : 7), et que j'ai personnellement cédé à cette chair en

inimitié contre Dieu, en participant corporativement à cette mentalité qui blesse mes semblables et dont la manifestation ultime a été le meurtre du Fils de Dieu.

Notre orgueil résiste à l'idée de la repentance, et plus particulièrement à l'idée de la repentance corporative. Les chrétiens sont habituellement d'accord d'admettre que l'Israël littéral, en tant que peuple, a été infidèle à Dieu. Cela ne nous fait pas mal de le reconnaître, puisque nous nous considérons – à tort – comme à part de lui. Nous admettons que certains Israélites sont restés fidèles individuellement. Mais remarquez une chose frappante : nous appliquons la règle inverse lorsqu'il s'agit de notre situation en tant qu'Église. Nous sommes prêts à admettre qu'en tant qu'individus, nous avons besoin de repentance, mais jamais en tant que peuple ! et en cela nous ne faisons que perpétuer la même attitude qui caractérisait le peuple juif : l'orgueil national, un péché corporatif que Dieu a traité corporativement, et qu'Il n'a pas eu d'autre choix que de traiter corporativement depuis l'époque de 1888. Comprenons-nous cela ? Parfois, nous allons même jusqu'à déplorer que ce soit le Seigneur qui tarde à venir !

Remarquez comment Jérémie a continuellement appelé la nation à se repentir (1 : 5, 8, 23 ; 2 : 34, 35 ; 3 : 20, etc.). Ce n'est pas la repentance pour des péchés individuels qui lui valut la haine du peuple, mais son appel à la repentance corporative, qu'ils interprétèrent comme une infidélité de sa part : *"Tout le peuple s'attroupa autour de Jérémie dans la maison de l'Éternel. ... Alors les sacrificateurs et les prophètes parlèrent ainsi aux chefs et à tout le peuple : Cet homme mérite la mort ; car il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles."* (26 : 8-11). Pourtant, Jérémie lui-même était un bel exemple de repentance corporative : *"Nous avons notre honte pour couche, Et notre ignominie pour couverture ; car nous avons péché contre l'Éternel, notre Dieu, nous et nos pères, dès notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous n'avons pas écouté la voix de l'Éternel, notre Dieu."* (3 : 25). Un tel témoignage serait-il le bienvenu dans votre église ou la mienne, de la part d'un responsable ?

Ce n'est pas nous, c'est le Témoin véritable et fidèle qui appelle Son Église à la repentance corporative. Je vous suggère de méditer sur Apocalypse 3 : 14-18.

*"Le message à l'église de Laodicée révèle notre condition en tant que peuple"* (Ellen White, *Review and Herald*, 15 décembre 1905 ; 6CBA, 972).

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'impossibilité d'une véritable expérience de repentance corporative en dehors d'une attitude authentiquement humble, contrairement à celle qui a été si souvent manifestée par les dirigeants du peuple légitime de Dieu, lorsqu'Il leur a ouvert les yeux sur leur véritable condition, par l'intermédiaire des prophètes et des messagers, ou par Jésus lui-même.